

# Gîte "Milly" - 5 personnes

- [Hébergement et restauration](#)
- [Gîte](#)



Coup de coeur

La situation à 5mn à pied du centre historique de Milly-la-Forêt !

Gîte Milly vous propose 2 studios au sein d'une maison de ville ancienne.

Gîte jardin : Situé au rez de chaussée de la maison et bénéficie d'un petit jardin privatif avec meubles de jardin et barbecue. Composé d'une grande pièce à vivre avec lit double, canapé convertible 1 place,

coin déjeuner et cuisine équipée séparée, avec lave-vaisselle, lave-linge, sèche-linge, grille-pain, micro-onde, frigo, fer à repasser. Salle de bain et WC séparé. Accès WIFI gratuit, télé écran plat.

Gîte duplex : situé au 1er et 2ème étage de la maison. Composé d'un coin salon avec télé écran plat, coin déjeuner et cuisine équipée avec lave-vaisselle, lave-linge, micro-onde, grille-pain, fer à repasser, frigo. Au 2ème en mezzanine : lit double, salle de douche et WC. Accès WIFI gratuit.

## Caractéristiques

5 personnes : - le gîte jardin au RDC peut accueillir 3 personnes (un lit double et un lit d'appoint). - le duplex accueille 2 personnes max.

2 studios indépendants entièrement rénovés équipés de tout le confort nécessaire (cuisine équipée-lave linge-TV-WIFI).

Un panier petit déjeuner ou un panier repas (raclette, fondue savoyarde, fondue bourguignonne, etc.) peuvent vous être livrés sur demande au gîte.

Les gîtes sont ouverts toute l'année. Les arrivées se font à partir de 15h et les départs sont autorisés jusqu'à midi.

Les locations à la semaine, au week-end et à la nuitée. Prendre contact pour toute demande particulière (longue durée, évènement exceptionnel, etc.).

Nous parlons

Anglais

Espagnol

Français

Nous suivre

[Rendez-vous au Gîte Milly](#)

## Contact

Florence BRAUN

+ 33 (0)6.49.08.14.70

[florencebraun@yahoo.fr](mailto:florencebraun@yahoo.fr)

## Adresse

Gîte Milly

3 rue Pachau

91490

Milly la Forêt

+ 33 (0)6.49.08.14.70

[florencebraun@yahoo.fr](mailto:florencebraun@yahoo.fr)

Parc

## Un art de vivre

Situé au sud-est de l'Île-de-France, ce « pays des mille clairières et du grès » est, depuis le 4 mai 1999 classé « Parc naturel régional », grâce à la volonté des Communes concernées, des Conseils généraux de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, du Conseil régional d'Île-de-France, de l'Etat et des acteurs locaux. Autour d'un projet de territoire, les acteurs du Parc ont pour mission de conjuguer préservation des patrimoines naturel et culturel, développement économique et social et maintien de la qualité de vie.



Nous écrire

Nom

Prénom

Courriel

Courriel

Confirmer l'adresse de courriel

Téléphone

Message

Courriel marqué

CAPTCHA



Quel code est dissimulé dans l'image ?  Saisir les caractères affichés dans l'image.

Cette question sert à vérifier si vous êtes un visiteur humain ou non afin d'éviter les soumissions de pourriel (spam) automatisées.

Envoyer